



Vivons « Saint Genis »

Bulletin municipal n° 19

La mairie vous accueille :

Lundi, mercredi et vendredi
de 14h à 18h

Accueil téléphonique : 04 74 70 04 83
mairie@saintgenislargentiere.fr

NUMEROS UTILES :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 04 74 70 50 17

Médecin de garde : 116117

Pharmacie de garde : 3237

SERVICES :

Médiathèque : 04 74 26 22 56

mediathequestgenis@gmail.com

Mardi : 13h30-16h

Mercredi : 14h-17h30

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 10h-12h15

Ecole publique : 04 74 26 22 46

Collecte ordures ménagères :

• Sacs noirs :

Route de St Laurent :
jeudi matin

Route de Lyon et route de
Duerne : mercredi matin

Autres secteurs de la commune :
Mardi

• Sacs jaunes : (voir calendrier)

1 jeudi sur 2 les semaines impaires

Déchèteries : 04 74 26 28 88

Compte-rendu conseil du 25/02/22

Absent : Virginie MASSE (procuration à Alexis BADOIL).

Recrutement d'un adjoint technique :

LA MAIRIE RECRUTE UN ADOINT TECHNIQUE **Poste à pourvoir au 1^{er} juin 2022 (possibilité de différer)**

En remplacement de Daniel VIVIAN (qui fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} juillet 2022), sous l'autorité des élus et en collaboration avec un autre agent communal, vous aurez en charge l'entretien de la commune (espaces verts, entretien des locaux, petits travaux de maçonnerie, peinture...).

Le profil de poste est consultable sur le site internet de la commune et sur PanneauPocket.

Si vous êtes intéressés, envoyez votre CV en mairie **avant le 15 avril 2022.**

Point sur les travaux et projets en cours :

Projet OPAC : une première rencontre a été organisée avec l'architecte de l'OPAC pour le projet au quartier Saint-Roch. Le mode de construction n'est pas encore défini mais l'innovation environnementale va être mise en avant pour que cette nouvelle résidence devienne une vitrine pour l'office public de l'habitat. Nous espérons un dépôt du permis d'aménager d'ici l'été et un démarrage des travaux pour début d'année 2023.

Parking « montée St Roch » : les réponses des entreprises au dossier d'appel d'offre sont attendues pour le 4 mars, l'attribution du marché se fera lors du prochain conseil municipal.



Compte-rendu conseil (suite)

Bâtiment de « l'ex-école du haut » (chemin des gardes) : l'étude de faisabilité devrait être faite fin mars pour le projet de maison d'assistants maternels (MAM).

Sécurisation « route de Saint-Laurent » : la pose des barrières jusqu'à l'embranchement du chemin du Devet est terminée. Le radar pédagogique va être installé ces prochains jours. Une demande auprès du Département va être faite pour la mise en place d'une ligne blanche continue sur toute la zone limitée à 70 km/h.

Proposition d'achat d'un terrain:

La commune souhaite se porter acquéreur d'une parcelle de 7 500 m² en cœur de village. Le conseil municipal donne autorisation à M. le Maire pour la signature du compromis. Le projet envisagé et les coûts financiers s'y rapportant seront communiqués ultérieurement.

Convention de mutualisation du poste à la médiathèque :

La commune va signer des conventions avec les mairies de la Chapelle-sur-Coise, Meys et Grézieu-le-Marché pour mutualiser le poste de notre agent médiathèque. Marine ARNOLD signera un contrat de travail pour 96 heures/mois et nous refacturerons 36 heures/mois à ces 3 communes.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture à St Genis :

mardi 13h30 – 16h / mercredi 14h – 17h30 / vendredi 13h30 – 17h / samedi 10h – 12h15

A noter que les vendredis, la permanence sera fermée au public de 15h30 à 16h30 car la médiathèque accueille les scolaires. En effet, nous devons respecter les mesures sanitaires covid qui consistent à ne pas mélanger le public et les enfants de l'école. Cela sera le cas pour les vendredis 11 et 25 mars, en espérant la levée prochaine de cette mesure sanitaire.

Point ressources humaines :

Le conseil municipal décide la mise en place, au 1^{er} avril 2022, d'un régime indemnitaire pour les agents titulaires.

Compte-rendu des commissions :

Vie du village : la commission s'est réunie pour préparer le nettoyage de printemps qui aura lieu le samedi 2 avril (voir page 8). Nous vous attendons nombreux !

Solidarités actives (CCMDL) : un groupe de travail et un agent de la CCMDL vont effectuer un état de lieux par commune concernant les transports à vélo (attaches mises en place, prêts de vélo, marquage au sol ou pistes cyclables...). Le but étant de développer et faciliter ce moyen de déplacement pour tous.

La commission étudie également l'abonnement à une application téléphonique visant à « faire le lien » entre seniors de 60 ans et plus.

SYDER : le syndicat prend de nouvelles compétences notamment le déploiement de nouvelles énergies (réseaux de chaleur, gaz, hydrogène, ombrières...). Par ailleurs, le SYDER nous propose un état des lieux des installations de l'éclairage public dans le but d'en améliorer la performance, de faire des économies sur la maintenance et la consommation électrique. Un inventaire plus précis et chiffré nous sera envoyé prochainement.



Compte-rendu conseil (suite)

Conseil municipal enfants : la chasse aux pierres colorées est à nouveau possible sur la commune. N'hésitez pas à venir les chercher, à en déposer vous-mêmes... afin de faire vivre cette belle initiative. A noter que cette année, il n'y aura pas de fresque au skate-park.

Le premier carnaval organisé par le CM enfants a eu lieu le samedi 26 février. Un moment convivial où les enfants étaient nombreux et heureux de se retrouver. A l'issue du défilé dans les rues du village, les princesses, sirènes, pompiers, cow-boys... se sont réunis autour d'un goûter et d'un atelier maquillage. Nous remercions l'association Jaquadi pour sa participation.



CCMDL : une étude de faisabilité a été lancée pour la mise en place d'un vélo-rail entre Sainte Foy et le viaduc de « la patte ».

Le conseil donne son accord pour que M. le Maire signe une convention avec la CCMDL pour la mise à disposition d'une secrétaire de mairie itinérante. Cette personne est amenée à intervenir sur l'ensemble des communes du territoire en cas d'absence de l'agent titulaire ou de surcroît de travail.

Voirie : la commission s'est réunie pour faire l'état des voiries à rénover cette année. Un chiffrage va être effectué et en fonction du devis et de la somme allouée par la CCMDL, un choix sera effectué.

Assainissement et rivières : des travaux de mise en séparatif des eaux pluviales et eaux usées devraient être réalisés courant 2022 route de Lyon (du carrefour du camard à la rue du stade).

Informations et question diverses :

Vogue : le conseil avait la volonté d'augmenter le budget du feu d'artifice (1 300 €), et après consultation la proposition de la société Brice Barange Events est validée pour un montant de 2 000 €.

Local jouxtant la buvette des boules : la commune a acheté les fournitures et l'association « la boule joyeuse » réalise la réhabilitation intérieure des locaux (vestiaires et douches à l'origine) qui servira notamment pour l'accueil des boulistes (enregistrements et inscriptions) lors des compétitions.

Collecte du tri sélectif - CCMDL : la CCMDL a répondu à un appel à projet en vue d'obtenir des aides pour le déploiement de colonnes aériennes. Ces colonnes, semblables à celles des verres et papiers, accueilleraient les emballages de tri (ce que l'on met actuellement dans nos sacs jaunes).

Prochaine réunion le vendredi 25 mars 2022 à 20h30.



Vie municipale et associative

CLASSES EN 1 ET EN 2 : « Après 2 ans d'interruption, les classes sont de retour à St Genis ! Les classes en 1 et 2 se réunissent pour organiser la reprise de la fête des conscrits qui aura lieu le **samedi 16 avril**. En attendant cette belle journée tenez-vous prêt pour 2 événements importants : le **samedi 12 mars** : dernier passage des brioches et le **dimanche 27 mars** vente de choucroute (voir flyer joint). Prochaine réunion **vendredi 18 mars** 20h salle annexe cantine. »

CLASSES EN 7 : « Toutes les personnes nées en « 7 » sont vivement invitées à une réunion le **vendredi 18 mars 2022** à 20 heures à la maison de l'amitié – au programme : élection d'un bureau, organisation éventuelle d'une vente de plats à emporter ou autre, demi-décade... Nous vous attendons nombreux afin que perdurent ces moments sympathiques de retrouvailles que sont « les classes ».

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES JAQUADI : « L'association organise une brocante jouets, vêtements (jusqu'au 16 ans) et puériculture le **dimanche 3 avril** (voir flyer joint). Nous appelons également aux dons de livres pour notre future bourse aux livres de l'automne. Vous pouvez déposer vos livres soit à l'école soit à la mairie. Renseignements jaquadi69610@gmail.com. »

ASSG RANDONNEE DETENTE : « La situation sanitaire s'améliorant, la prochaine journée détente avec pique nique est programmée pour le **26 mars** au « crêt d'arjoux » avec visite de vieux tracteurs. Renseignements et inscriptions après de Bernard DEBLOIS au 06 62 36 92 52. »

MUTUELLE SOLIMUT : prochaine permanence le **jeudi 17 mars**, rendez-vous à prendre auprès de la mairie.

RAMASSAGE DES SACS POUBELLES : la CCMDL informe des **changements des jours de collecte à partir du 1^{er} mars sur certains secteurs**, à savoir :

- **Route de Duerne** : sacs noirs le mercredi matin à partir de 6h30 (à la place du vendredi).
- **Route de St Laurent** : sacs noirs le jeudi matin à partir de 6h30 (à la place du vendredi).
- **Route de Lyon** : sacs noirs le mercredi matin à partir à partir de 6h30 (à la place du vendredi).

Les sacs jaunes seront tous collectés le jeudi matin (semaines impaires) à partir de 6h30.

LOCAL COMMERCIAL « ROUTE DE LYON - LA CHENEVATIERE » : **A vendre ou à louer un bâtiment à vocation économique**. Datant de 2005, il offre des possibilités d'activités en industrie ou en tertiaire. Surface de 325 m² sur 3 370m² de terrain comprenant : 15 bureaux, 2 cuisines, 2 chambres froides, 2 entrées distinctes, 2 blocs sanitaires, espaces de stockage de documents, 15 places de parkings en extérieurs.

Si vous êtes intéressés ou si vous connaissez quelqu'un qui peut être intéressé : contacter la CCMDL : Loïc MARTIN au 06-28-42-75-61 ou 04-81-18-45-03.





Vie municipale et associative

CA BOUGE A LA MEDIATHEQUE :

Atelier « je crée ma BD » : sorcières malicieuses, cambrioleurs maladroits et autres personnages originaux ont pris vie le mercredi 16 février à la médiathèque de St Genis. Pendant ce début de vacances scolaires, l'atelier "je crée ma BD" a rassemblé une petite dizaine d'enfants autour d'une planche de bande dessinée dont les cartouches ont été remplies d'univers riches et variés.

Bravo à nos jeunes lecteurs qui nous ont ravis ! Ce fut un moment de rencontre et de partage très appréciable avec nos petits abonnés. Certaines planches sont visibles à la médiathèque.

A très bientôt pour de nouveaux ateliers.



Troc plantes à la médiathèque :

Venez échanger vos graines, bulbes, boutures, semis, plantes aromatiques... **samedi 2 avril** de 10h à 12h (voir flyer joint).

Message de l'équipe de la médiathèque :

« **Rejoignez l'équipe de bénévoles** ! Si vous aimez échanger et partager vos passions, vous pouvez assurer l'accueil des lecteurs. Faire partie du groupe d'achat des nouveautés en proposant vos idées de lecture. Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, participer aux formations proposées par la médiathèque du Rhône (gratuit). **Venez enrichir notre équipe** ! »

INFORMATIONS DES « RESTOS DU CŒUR » : « La campagne d'hiver 2021/2022 des Restos du Cœur se terminera le 13/03/22. Le centre sera fermé du 14/03 au 20/03 pour les préinscriptions Campagne d'Été qui sont programmées le jeudi 17/03 et le vendredi 18/03 de 9h00 à 17h00. La distribution d'été se fera tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h30 à 17h00 à partir du jeudi 24 mars. Cette distribution d'été sera effective jusqu'à début novembre avec une fermeture du centre du 1 Août au 21 Août.

N'hésitez pas à venir aux Restos du Cœur pour une aide alimentaire ou pour une aide autre (vêtements, coiffure, santé, recherche d'emploi, cinéma et culture etc).

Nous effectuons une **COLLECTE NATIONALE** les 4 et 5 Mars 2022 dans nos magasins partenaires à l'Arbresle. Cette collecte nous permet de distribuer tout l'été aux personnes dans le besoin qui sont de plus en plus nombreuses.

Merci aux différents partenaires et aussi à vous, chers donateurs qui nous aident énormément et permettent une distribution variée. Contact : ad69.larbresle@restosducoeur.org - TEL : 0478352036. »

- Réalisation de la publication par la commission Informations
- Lettre éditée et imprimée par la mairie



Focus

La Valsonnière – suite

Avant la famille Balaÿ, les propriétaires de la Valsonnière

Les auteurs du focus sur le château de la Valsonnière ont expliqué que Marie-Félicie Mangini a apporté, entre autres choses, le château en dot à Louis-Charles Balaÿ lors de son mariage le 31 mai 1858. Ils ont seulement dit que l'édifice – initialement aux mains de la famille noble de Beck – était passé entre les mains de différents propriétaires sans préciser lesquels. On peut aujourd'hui en signaler quelques-uns.

La propriété a été morcelée au moment de la Révolution. Antoine de Beck, chevalier de l'ordre du Roi, sieur de la Valsonnière, était décédé le 29 mars 1791 à 80 ans environ. Il avait été enterré dans l'église (qui n'était pas celle d'aujourd'hui) le lendemain. Sa fille Marie-Camille veuve de Joseph-Marie de la Roche qu'elle avait épousé en novembre 1782 vivait au château avec deux tantes et une cousine. En juillet 1794, elles furent arrêtées sur ordre du Comité révolutionnaire de Saint-Laurent-de-Chamousset en raison de leur noblesse. Elles furent relâchées quelques jours plus tard car il ne fallait arrêter que les contre-révolutionnaires « décidés ». Elles continuèrent donc à résider au château mais, semble-t-il, dans le plus grand dénuement : en février 1796, alors que Camille doit participer pour 500 livres à l'emprunt forcé, elle décrit sa situation. Elle a deux domaines, un qui est affermé 350 livres ; un petit régi par un granger qui rapporte peu de blé ; les rentes dont elle disposait avant la Révolution ont été abolies ; ses tantes et sa cousine sont rentières de la nation mais elles sont payées en assignats qui « ne pourraient les faire vivre deux mois ». De plus, les récoltes ont été mauvaises. Pour payer sa part de l'emprunt elle a « dû vendre la majeure partie de ses bois de haute futaie et plusieurs fonds ».

Les actes de vente n'ont pas été retrouvés à ce jour mais le propriétaire suivant connu – Jean Luce – explique qu'il a acquis le domaine en plusieurs fois de Ville et Flachy et de Rivoire et Basin. Né le 24 juillet 1752 à Faramans (Isère) il résidait avec sa femme Françoise Badoil dans le château. Outre la maison de maître avec cour, hangar, écurie, fenièrre et « tous les agencements faisant corps à l'immeuble », le domaine comprenait une maison d'exploitation avec cour, écurie, fenièrre, des prés, des terres, des bois, des prises d'eau, des passages, des arbres et des haies. L'arrivée du couple à Saint-Genis-l'Argentièrre est assez obscure. Il avait résidé à Nancy puis s'était installé à Paris en 1788 comme limonadier. En 1807, on le retrouve marié, père de 5 enfants et détenteur d'une fortune modeste. À son arrivée, il est nommé maire. À l'époque, les maires étaient nommés par le préfet. Il resta en place jusqu'à ce qu'il vende la Valsonnière le 24 avril 1811, pour 30 000 francs, (29 000 pour les immeubles ; 1000 pour les glaces et les meubles), payables en espèces or et argent en 3 versements annuels de 10000 francs portant intérêt à 5% à partir de 1812 ; lui et sa famille disparurent alors de Saint-Genis. On ignore où ils se rendirent.



Focus (suite)

L'acheteur était Claude-Étienne-François Philibert de Clérimbert. Il était né à Lyon de Claude Philibert ayant fait fortune dans la finance et d'Anne Catherine Chancey du milieu consulaire le 25 mai 1778. Il s'était marié le 15 juin 1808 avec Louise-Françoise-Adélaïde Laurent du Colombier. Leur fille Marie-Louise Félicité était née à Lyon le 17 février 1813. Il fut nommé maire dès son arrivée à la Valsonnière et renouvelé en 1816. Mais l'année suivante son père mourut dans son domaine de Clérimbert à Saint-Symphorien-sur-Coise. Il démissionna en septembre 1817 et vendit la Valsonnière le 22 novembre 1822 pour 40 000 francs payables en or et argent dans les trois mois. Il fut nommé maire de Saint-Symphorien et mourut en 1855 dans son château de Clérimbert.

La nouvelle propriétaire était Françoise-Christine-Nymphe Langton née à Cadix en 1766. Elle avait épousé Jean-Claude Gabet né en 1734 directeur de la Monnaie de Lyon avant la Révolution. Ils avaient eu 5 enfants, 3 filles et 2 garçons dont Michel-Joseph-Ragnieri né à Lyon en 1796. Il semble que la famille ait émigré pendant la Révolution. À leur retour, Michel devint à son tour directeur de la Monnaie de Lyon. Il épousa Pelletier Gabet (dite plus tard Marie-Claudine-Sophie) fille d'Angélique Gabet, propriétaire à Trévoux, et de Marie-Tholomé de Fontanelle le 30 octobre 1817. Ils eurent quatre enfants tous nés à Lyon entre 1819 et 1828. Michel fut nommé maire en 1826. En 1829, Il perdit sa mère et sa femme. Il démissionna de la mairie en 1830 mais demeura à la Valsonnière où la famille se fit recenser en 1846 et 1851. Il était alors fabricant de cartons (on voit encore les restes de la fabrique). En 1856, Il ne réside plus au château. Ses deux sœurs aînées et son frère le vendent pour 100 000 francs en pièces d'or et d'argent à Lazare Mangini en 1858. Michel meurt à Lyon le 14 mars 1860.

Françoise BAYARD

Etat Civil

DÉCÈS

Le 10 février, de **Marie Claudia VILLARD**, à l'âge de 95 ans.
Toutes nos condoléances à la famille.



La mairie et les associations de St Genis
organisent le nettoyage de printemps le
samedi 2 avril 2022

**Ensemble,
mobilisons-nous !**



**Rendez-vous à 8h45 sur la place de la mairie
où café, chocolat, thé, brioches vous seront offerts.**

**Ensuite départ en groupes
pour le grand nettoyage de notre commune.**

**En fin de matinée, retour devant la mairie
où vous attendront apéritif et casse-croute .**

Nous comptons sur votre participation.

N'oubliez pas vos gants et gilets jaunes